

**Préparation à l'épreuve écrite du concours interne et de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale du ministère de l'intérieur
Session 2021**

La préparation écrite consiste à renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve écrite qui porte sur la résolution d'un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées.

1/ PROGRAMME DE LA PREPARATION

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.

Cette préparation à distance accessible via la plateforme de formation en ligne de la SDRF : **FOR-MI** a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de **trois devoirs corrigés** par des correcteurs du ministère de l'intérieur.

A l'issue de chaque devoir, le candidat se verra adressé une grille d'évaluation, son devoir corrigé annoté et une proposition de corrigé type.

CALENDRIER DES DEVOIRS

Devoir N°	Date de mise en ligne sur FOR-MI	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	20/11/2020	07/12/2020	04/01/2021
2	04/01/2021	22/01/2021	12/02/2021
3	12/02/2021	09/03/2021	02/04/2021

ACCES A LA PLATEFORME FORMI

La plateforme FOR-MI est accessible depuis internet ou par le biais de l'intranet du ministère de l'intérieur. Le candidat recevra un e-mail avec les modalités de connexion à FOR-MI et un lien vers des tutoriels.

2/ INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche d'inscription devra être :

- complétée dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- visée par le supérieur hiérarchique
- adressée à l'animateur (ou au correspondant de la formation) pour signature

Toute demande d'inscription qui parviendra après

le lundi 2 novembre 2020

ne sera pas prise en compte

Une fois l'inscription à la préparation validée par la SDRF, le candidat recevra un message de confirmation du gestionnaire.

3/ INFORMATIONS UTILES

● **L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours interne ou à l'examen professionnel**

● ***Aide à la constitution du dossier RAEP :***

Une formation en e-learning est accessible depuis FOR-MI à partir de ce lien : <https://eformation.sdrf.drh.interieur.gouv.fr>

Ce module aide le candidat à comprendre l'objectif du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) et lui permet de travailler à la constitution de son propre dossier.

Une journée en présentiel au CNF est réalisée indépendamment de la préparation.